

Mai 2022

Vivre Harmonieusement entre Val et Sologne
(VHVS 45)



sauvonsmorchene@gmail.com

Site internet : www.vhvs45.fr

Site Facebook : <https://www.facebook.com/VHVS45/>



Une procédure judiciaire est toujours en cours pour contester l'arrêté préfectoral de 2019 portant autorisation environnementale pour la création de la ZAC de la Croix des Vallées. (VHVS a fait appel en mars dernier)

Quelques arguments

Le domaine de Morchène doit rester public et profiter à tous.

Ce projet est inutile puisque la population de St Cyr a augmenté de 7,3% entre 2014 et 2018 (INSEE). De plus, plusieurs projets immobiliers récents ont accru l'offre de logements disponibles aux nouveaux arrivants.

Ce seraient **24 ha d'espaces naturels défrichés** dont **8,4ha de bois nobles**, alors qu'on connaît l'importance des arbres dans la régulation des températures.

L'urbanisation de ce site serait une menace pour la biodiversité (faune et flore). **Les différents écosystèmes du domaine de Morchène** (friches, bois, étang, zones humides) **ont un grand intérêt écologique** et seraient perturbés bien au-delà du périmètre de la ZAC.

L'urbanisation avec l'artificialisation des sols augmenterait les risques d'inondation et de pollution d'un captage d'eau potable.

Il est encore possible de tout arrêter.

Dans l'intérêt général, nous souhaitons que la municipalité abandonne le projet de la ZAC de la Croix des Vallées. Notre domaine de Morchène doit être sanctuarisé et rester le « poumon vert » de St Cyr.

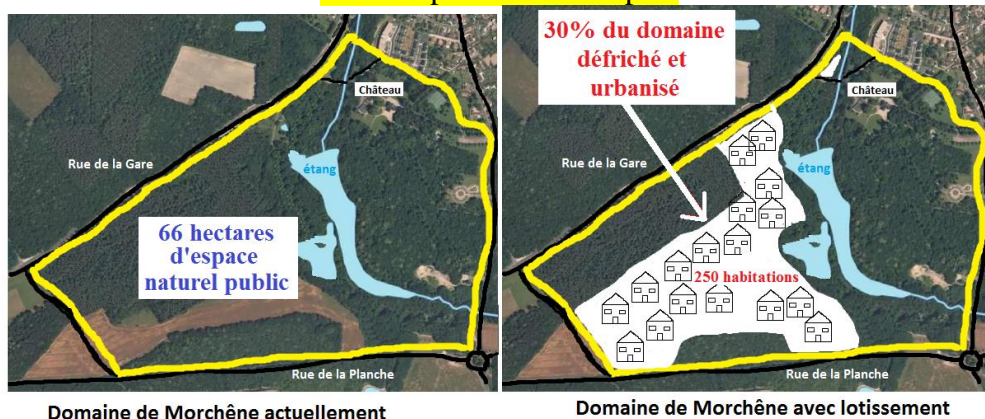
VHVS organise une "balade" de découverte du domaine de Morchène, gratuite et accessible à tous. samedi 18 juin de 10h à 12h et dimanche 19 juin de 10h à 12h. Rendez-vous sur le parking Morchène, rue de Marcilly, à 9h45. Boucle d'environ 6,5 km avec possibilité de raccourci pour ceux qui le désirent (4km)

ATTENTION ! MORCHÊNE, espace naturel public en danger !

Que vous habitiez depuis longtemps à St Cyr ou que vous veniez d'emménager, vous appréciez certainement **notre magnifique domaine de Morchène. Or, ce site naturel est menacé !**

S'il se réalisait, **un énorme projet immobilier**, initié par la municipalité et dénommé ZAC de la Croix des Vallées, **amputerait de 30 % le domaine boisé de Morchène.**

Plan simplifié : avant- après



Domaine de Morchène actuellement

Domaine de Morchène avec lotissement

Détruire un espace naturel municipal accessible à tous, pour y implanter un lotissement de plus de 250 logements, est un non-sens.

L'association VHVS 45 (Vivre Harmonieusement entre Val et Sologne), s'oppose à ce projet depuis plus de 3 ans, grâce au soutien de ses adhérents.

**Le combat continue !
Apportez votre soutien en adhérant à notre association
ou en faisant un don.**

Ne pas jeter sur la voie publique